

## REUNION DU 14 JANVIER 2021

Date de convocation et d'affichage : 06/01/2021

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mil vingt-et-un, le quatorze janvier à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

**Présents :** Gallet Claude, Réau Martine, Bouclet Thierry, Drouillat Michèle, Dolléans Aurore, Chandelier Valérie, Christeaut Marie-Pierre, Miklos Charles.

**Excusés :** Beauchamp Cédric (pouvoir à Martine Réau), Boulanger Marcel (pouvoir à Claude Gallet), Texier Victor.

Madame Aurore Dolléans a été élue secrétaire.

### **Approbation du dernier Procès-Verbal**

Le Procès-verbal de la séance du 10 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour, le classement des chemins dans la voirie communale. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Devis travaux**

Monsieur le Maire donne lecture des différents devis, le conseil municipal approuve les devis suivants :

- Plateaux Ymorville + bordures de trottoirs : 21 490€HT,
- Ouverture salle polyvalente : 2 060.85€HT,
- Allées du cimetière : 26 200.77€HT,
- Bornage des chemins : 5 320.00€HT,
- Porte Atelier communal : 1 385€HT.

### **Demandes de subvention**

Monsieur le Maire propose de demander les subventions FDI, fonds de concours de Chartres Métropole et Fonds de péréquation pour les travaux 2021. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **Chartres Métropole**

Monsieur le Maire informe :

- avoir reçu le reversement de l'IFER Eolien de la part de Chartres Métropole pour l'année 2020, pour un montant 60 062€.
- que l'agglomération a mis en place une nouvelle taxe additionnelle de 7.5 % sur le foncier bâti, cette nouvelle taxe permettra de compenser la suppression de la taxe d'habitation pour les collectivités et de continuer à percevoir la dotation de solidarité communautaire (Allonnes 33 766€ pour 2021).
- qu'une réunion avec Chartres Habitat a eu lieu en fin d'année, afin de construire les logements locatifs sur les dents creuses derrière la salle des fêtes.

### **Classification des chemins dans la voirie communale**

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de classer les chemins dans la voirie communale, afin d'augmenter la Dotation Globale de Fonctionnement pour la commune. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **Questions Diverses**

- néant -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h20 et ont signé les membres présents.